

79 prêtres diocésains ordonnés en 2021

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Vocations](#)

Date : 24 juin 2021

Cette année, la plupart des ordinations presbytérales auront lieu durant les week-ends des 19-20 juin (le Diocèse aux Armées, Nanterre, Créteil, Marseille, Nancy, Nantes, Nice, Quimper et Léon), 26-27 juin (Aire et Dax, Albi, Bordeaux, Bayonne, Cahors, Cayenne, Évreux, Fréjus-Toulon, Grenoble, Langres, Le Mans, Limoges, Lyon, Paris, Perpignan, Poitiers, Pontoise, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles) ou encore 3 et 4 juillet (Angoulême, Tours, Viviers). Enfin, plusieurs ordinations auront lieu en septembre ou octobre (Avignon, Évry-Corbeil-Essonnes, Saint-Claude).

La CEF a recensé pour l'année 2021, 130 prêtres ordonnés (79 diocésains et 41 issus d'une communauté non religieuse ou d'une société de vie apostolique [dont 5 comptabilisés parmi les diocésains]) auxquels s'ajoutent 12 prêtres religieux ainsi que 3 prêtres célébrant selon la forme extraordinaire du rite romain. Si la FSSPX n'est pas comptée, comme chaque année, l'ICRSP non. Si ces personnes de la rue de Breteuil lisaient [Riposte catholique](#), ils auraient su que l'ICRSP ordonnera 3 Français.

Les ordinations se répartissent comme suit :

Prêtre diocésains ordonnés (total : 79)

Pour la Province de Besançon (total : 3)

- Diocèse de Nancy : 1
- Diocèse de Saint-Claude : 1

- Diocèse de Verdun : 1

Pour la Province de Bordeaux (total : 3)

- Diocèse de Bordeaux : 1
- Diocèse de Bayonne : 2

Pour la Province de Lille (total : 1)

- Diocèse de Cambrai : 1

Pour la Province de Lyon (total : 7)

- Diocèse de Belley-Ars : 1
- Diocèse de Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne et Tarentaise : 1
- Grenoble-Vienne : 1 (communauté Marie Reine de Paix)
- Diocèse de Lyon : 3
- Diocèse de Viviers : 1

Pour la Province de Marseille (total : 14)

- Diocèse d'Aix-en-Provence : 1
- Diocèse d'Ajaccio : 1
- Diocèse d'Avignon : 2
- Diocèse de Fréjus-Toulon : 6
- Diocèse de Gap : 1
- Diocèse de Marseille : 1
- Diocèse de Nice : 2

Pour la Province de Montpellier (total : 2)

- Diocèse de Montpellier : 1
- Diocèse de Perpignan-Elne : 1

Pour la Province de Paris (total : 22)

- Diocèse de Créteil : 1
- Diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes : 1
- Diocèse de Nanterre : 5
- Diocèse de Paris : 12
- Diocèse de Pontoise : 1
- Diocèse de Versailles : 2

Pour la Province de Poitiers (total : 4)

- Diocèse d'Angoulême : 1

- Diocèse de La Rochelle et Saintes : 1
- Diocèse de Limoges : 1
- Diocèse de Poitiers : 1

Pour la Province de Reims (total : 1)

- Diocèse de Langres : 1

Pour la Province de Rennes (total : 8)

- Diocèse du Mans : 2
- Diocèse de Quimper : 1
- Diocèse de Rennes : 4
- Société des Prêtres de Saint-Jacques (Diocèse de Saint-Brieuc) : 1

Pour la Province de Rouen (total : 3)

- Diocèse d'Évreux : 1
- Diocèse de Rouen : 2

Pour la Province de Toulouse (total : 2)

- Diocèse d'Albi : 1
- Diocèse de Toulouse : 1

Pour la Province de Tours (total : 1)

- Diocèse de Tours : 1

Pour les diocèses relevant directement du Saint-Siège (total : 4)

- Diocèse aux Armées : 2
- Diocèse de Strasbourg : 2 (dont 1 Redemptoris mater)

Pour les diocèses d'Outre-mer (total : 4)

- Diocèse de Fort-de-France : 1
- Diocèse de Basse-Terre : 1
- Diocèse de Cayenne : 1
- Diocèse de Taiohae : 1

Une cinquantaine de diocèses n'ordonneront aucun prêtre cette année.

Répartition des prêtres, ordonnés au service d'un diocèse, issus d'une communauté ou d'une société de vie apostolique (total : 41, dont 5 comptabilisés parmi les diocésains)

- 26 de la Communauté Saint-Martin
- 8 de la Communauté de l'Emmanuel (dont 5 comptabilisés parmi les diocésains)
- 7 de la Communauté du Chemin Neuf

Prêtre religieux ordonnés (total : 12)

- 1 clerc de Saint-Viateur
- 1 de la Congrégation des Augustins de l'Assomption (Assomptionnistes)
- 1 Cistercien
- 1 Oblat de Marie
- 1 Prémontré
- 1 de la Communauté des Frères de Saint-Jean
- 1 de l'Ordre des Frères Prêcheurs (Province de Toulouse)
- 2 de l'Ordre des Frères Prêcheurs (Province de France)
- 2 de l'Ordre de Saint-Benoît (Bénédictins de Maylis)
- 1 de la Compagnie de Jésus (Jésuites)

Répartition des prêtres, ordonnés au service d'un diocèse, célébrant selon la forme extraordinaire du rite romain (total : 3)

- 2 de l'Institut du Bon Pasteur
- 1 français de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre ordonné en Allemagne

Il faut souligner l'exceptionnelle dynamique de la Communauté Saint-Martin, cette année, qui vient compenser le faible nombre de diocésains. On oserait même souligner que les vocations diocésaines se sont vidées au profit de cette communauté sacerdotale. Et plus largement on arrive pas loin d'une moyenne d'un prêtre sur deux ordonné en dehors du circuit diocésain. Cela devrait interroger...